

**RETIRED TEACHERS ORGANIZATION**

**of the Nova Scotia Teachers Union**

**RAPPORT du MEMBRE**

**2019**

1. **Au niveau fédéral**
2. **Participation au programme national d’assurance-médicaments -** Notre président, Bill Berryman, a participé à la table ronde avec le Conseil aviseur sur l’application du régime d’assurance-médicaments du Dr Eric Hoskins. Divers groupes d’intérêts spéciaux ont assisté à la table ronde. Ces consultations ont porté sur des options spécifiques, alors que la séance publique a été ouverte et a révélé qu’un soutien majoritaire était accordé à un programme offrant une couverture universelle à tous à l’aide d’un système simple et convivial. Nous attendons avec impatience la publication du rapport et continuerons de surveiller la question au nom de nos membres et de la communauté.
3. **Stratégie nationale sur les aînés -** Le gouvernement continue de parler de services aux aînés, mais nous ne voyons pas ces mots se traduire en actes. Les services de soins et de soutien à domicile restent insuffisants et, en particulier dans notre province où nous avons un grand nombre de personnes âgées, la situation est très difficile. Les services communautaires à nos aînés sont essentiels pour permettre à « vieillissement sur place » de réussir. La démence continue d’être une préoccupation majeure et tant que nous n’aurons pas mis en œuvre une stratégie sur la démence pleinement appliquée, le soutien et les services continueront d’être sollicités.
4. **Sécurité de pension pour des retraites -** Nous avons activement participé aux discussions en cours sur le renforcement de la sécurité des retraités. Cette information a été largement partagée avec nos membres. En décembre, plusieurs de nos membres ont participé au sondage en ligne sur la consultation sur l’amélioration de la sécurité de la retraite et notre président a envoyé une lettre au nom de RTO. Nous avons été particulièrement heureux du nombre de Néo-Écossais ayant répondu à la pétition relative à la sécurité des retraites e-2039 et pensons que cela reflète l’inquiétude généralisée quant à l’avenir de ces avantages acquis.
5. **Le Député Darrell Samson -** Notre président, Bill Berryman, a rencontré le député libéral Darrell Samson et a établi une relation avec lui pour le partage d’informations.
6. **Au niveau provincial**
7. **Relation avec le Syndicat des enseignantes et des enseignants de la Nouvelle-Écosse (NSTU) -** Au cours de l’été 2018, la direction du NSTU a changé et depuis lors, nous avons établi un rapport positif qui offre potentiellement des avantages mutuels. Nous avons eu des discussions productives par le biais de notre comité de liaison, lors de réunions avec leur exécutif provincial et nous avons reçu davantage de soutien du personnel du NSTU. Avec les négociations à venir, nous travaillerons sous leur direction pour soutenir nos collègues actifs dans leurs efforts.
8. **Pension -** Le régime de retraite du personnel enseignant continue d’être sous-capitalisé et ce déficit a été constaté non seulement par les enseignants retraités et actifs, mais également à plusieurs reprises par le vérificateur général de la Nouvelle-Écosse. Alors que les fonds de placement ont réalisé un rendement positif des investissements en 2017 (8,57 %), le plan reste financé bien en dessous des 90 % requis pour accorder l’augmentation du coût de la vie aux retraités qui ont pris leur retraite après 2006. Actuellement, le nombre des enseignants retraités de la Nouvelle-Écosse dépasse le nombre d’enseignants en activité.

Le président du NSTU, Paul Wozney, a pris l’initiative de comparaître devant le Comité des comptes publics de l’Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse afin de renforcer le rapport du vérificateur général et de rappeler au gouvernement que les modifications prévues par la loi en matière de pensions (accord de pension de 2005) ne peuvent pas être apportées lors des négociations. Tous les changements doivent être traités par le conseil de retraite des enseignants. Ce conseil comprend des représentants du gouvernement et des enseignants.

1. **Pénurie de médecins et de services de santé** - La Nouvelle-Écosse continue de faire face à une pénurie de médecins ; environ 50 000 résidents sont actuellement sans médecin. Tous les secteurs de la santé sont touchés par cette pénurie et les listes d’attente sont sauvegardées pendant des mois. Il a été noté que de nombreuses maladies graves sont diagnostiquées dans le service des urgences dans l’hôpital. À plusieurs reprises, le service des urgences dans l’hôpital ne peut pas gérer le nombre de patients entrants et les ambulanciers paramédicaux sont mis dans l’attente pendant des heures lorsqu’ils amènent des patients. Les hôpitaux développent des mesures pour hiérarchiser et, dans certains cas, refuser les soins dans des situations non urgentes.
2. **Conseil avisoire des aînés -** Le RTO continue d’être représenté au sein du Conseil avisoire des aînés, composé de neuf groupes de personnes âgées et représentant 120 000 personnes âgées de la province. L’organisation, présidée par Bill Berryman, joue le rôle de conseil avisoire auprès du ministère des Aînés afin d’appuyer et d’informer les politiques, les programmes et les services du gouvernement. Les priorités du Conseil pour 2018-2019 sont les suivantes :
* Soins de santé centrés sur le patient
* Soutenir la mise en œuvre continue de SHIFT : Plan d’action de la Nouvelle-Écosse pour une population vieillissante
* Sécurité financière et pension lors de la retraite
* Faciliter la participation des aînés à la reprise économique en Nouvelle-Écosse
* Soutien aux aidants naturels
1. **Activités principales**
2. **Planification stratégique -** En août 2018, la direction de RTO s’est réunie pour sa session annuelle de planification stratégique. Cette session nous permet d’examiner les politiques/pratiques et d’identifier les objectifs pour l’année à venir qui amélioreront et favoriseront notre travail. En plus de mettre à jour les mandats et les procédures générales des comités pour les réunions des présidents des succursales, nous avons envisagé de redéfinir les relations avec le NSTU, de faire participer des enseignants retraités qui ne sont pas membres de l’organisation et d’accroître la participation de nos membres actuels.
3. **Programmation -** Ce domaine a été une priorité pour nous au cours des dernières années. En septembre, nous avons nommé un comité des programmes chargé d’aider nos succursales à planifier des activités et à promouvoir des modes de vie actifs et sains et à fournir des informations sur le vieillissement en place, de manière à ce que les membres puissent rester dans leur propre communauté. Nos subventions d’initiatives/de programmes des succursales (plus de 1000 $ sont disponibles pour aider chaque succursale à couvrir les frais financiers liés à des activités de bien-être spécifiques) ont été utilisées par plus des deux tiers de nos succursales au cours de la dernière année. Les propositions démontrent la diversité des programmes mis en œuvre par les initiatives (tournées théâtrales, exploitations sucrières, exploitations viticoles, artisanat balnéaire, balades guidées, conférenciers, etc.) et les possibilités qu’elles offrent à nos membres pour apprendre et socialiser.

En octobre 2019, nous organiserons notre deuxième symposium sur le mieux-être, qui présentera à nos délégués l’initiative « Fontaine de la santé pour un vieillissement optimal : une stratégie canadienne unique pour promouvoir la résilience ». Ce programme est un projet national de promotion de la santé mentale des personnes âgées dirigé par la Dr Keri Leigh Cassidy, professeure agrégée à la Dalhousie University et directrice du programme de psychiatrie gériatrique et de santé mentale des personnes âgées de la Nova Scotia Health Authority.

Trois fois au cours de l’année, nous avons réuni nos présidents des succursales à Halifax pour soutenir leurs efforts au niveau de leurs succursales. Ces séances comprennent des tables rondes, des conférenciers, des rapports de comités, des mises à jour financières et des momentsde convivialité.Les présidents ont exprimé leur gratitude pour cette occasion de se réunir pour renforcer l’organisation dans toute la province.

1. **Modifications du règlement de substitution pour les enseignants retraités -** Lors de notre réunion avec le NSTU à l’automne, nous avons fait part de nos préoccupations concernant le délai de substitution de 69,5 jours réservés aux enseignants à la retraite par année scolaire. Comme les écoles étaient confrontées à une pénurie extrême des enseignants remplaçants et les ont empêchées de refuser des congés, y compris des conférences et des opportunités de développement professionnel, nous avons suggéré d’augmenter leur nombre, car beaucoup de nos membres ont indiqué vouloir soutenir leurs collègues et les écoles locales.

Le 1er avril, des modifications au règlement du régime de retraite des enseignants ont été approuvées pour les années scolaires restantes 2019 et 2019-2020 afin de permettre aux enseignants retraités de travailler jusqu’à 99,5 jours par année scolaire. Nous pensons qu’il s’agit d’un changement bienvenu pour nos membres retraités et leurs collègues actifs dans les écoles.

1. **Tournois -** Encore une fois, nos membres ont participé à des événements actifs à l’échelle de la province. Le 11 septembre, la succursale Colchester-East Hants a organisé le 20e tournoi de golf annuel au Mountain Golf Course à Bible Hill. La succursale Queens a organisé le tournoi de curling annuel les 30 novembre et 1er décembre au club de curling de Liverpool. Le tournoi de bowling, coparrainé par le NSTU, s’est tenu à Dartmouth les 27 et 28 avril. De nombreux membres attendent avec impatience ces événements et des plans sont déjà en cours pour l’année prochaine.
2. **Planification préalable des soins -** Nous continuons de travailler avec la Nova Scotia Hospice Palliative Care Association pour organiser des ateliers sur la planification préalable des soins. Récemment, l’Association canadienne de soins palliatifs a reçu un financement pour la création d’un comité avisoire chargé de mettre en œuvre un programme national visant à accroître la participation des Canadiens à la planification préalable des soins. Le projet intitulé Préparer les Canadiens à leur avenir en matière de santé et de soins personnels : un projet de renforcement des capacités sera mis en œuvre au cours des trois prochaines années. Le RTO a été invité à faire partie du comité et à partager notre travail en Nouvelle-Écosse.
3. **La Fondation Legacy -** La Fondation Legacy a été créée en 1994 pour rendre hommage à la vie et au travail d’anciens enseignants en Nouvelle-Écosse. Les décaissements annuels sont versés à des organisations et instituts bénéficiant à des personnes de moins de 21 ans à des fins éducatives, médicales, sociales ou similaires. Les dons et les intérêts sur ces investissements pour l’année 2018-2019 s’élevaient à 4 300,00 $ et des demandes avaient été reçues de sept (7) groupes.
4. **Problèmes pertinents**
5. **Négociations du NSTU -** Nous sommes prêts à soutenir nos collègues actifs lorsqu’ils entament des négociations avec le gouvernement provincial. Les relations entre le gouvernement de la Nouvelle-Écosse et le NSTU ont été très difficiles depuis que le dernier contrat a été légiféré en 2017 et que la loi sur la réforme de l’éducation a été introduite et adoptée en 2018. Cette loi a considérablement modifié la gouvernance des écoles (suppression des administrateurs d’école du syndicat et les 7 commissions scolaires anglophones de la province).

Le gouvernement provincial a indiqué que les pensions seraient discutées dans le cadre des négociations, même si elles ne faisaient pas partie du processus de négociation. Le conseil de retraite des enseignants et le NSTU sont coauteurs du régime et les modifications ne peuvent être négociées que par ces deux groupes.

1. **Perte du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse -** En juin 2018, le personnel du Collège communautaire de la Nouvelle-Écosse a décidé de quitter le NSTU, entraînant la perte d’environ 1 000 membres du NSTU. Cela aura un impact significatif sur le NSTU. Nous sommes actuellement à la recherche de moyens de communiquer avec ce groupe au sujet de RTO, car, en tant que bénéficiaires d’une pension en Nouvelle-Écosse, ils ont le droit de se joindre à notre organisation.
2. **Association des administrateurs d’écoles publiques de la Nouvelle-Écosse (PSAANS)** En février de cette année, les administrateurs d’école ont décidé de rester affiliés au NSTU, 93,2 % étaient en faveur du maintien de l’affiliation. Il semble que les membres se soient concentrés sur les droits et privilèges dont ils jouissaient dans le passé, tels que l’ancienneté acquise, les options de retour en classe et l’accès aux fonds de développement professionnels du contrat du NSTU. Le RTO s’efforcera de communiquer avec ce groupe pour s’assurer qu’il est au courant de notre organisation,

**Alyson Hillier ACER-CART Directrice**